



**ETAT DES LIEUX DE L'OBSERVATOIRE
REGIONAL DES EXPLOITATIONS FAMILIALES
EN AFRIQUE DE L'OUEST**

I- CONTEXTE ET JUSTIFICATION

II- OBJECTIFS

III- PRINCIPES DIRECTEURS

IV- ARTICULATION AVEC LES DISPOSITIFS NATIONAUX

V- ETAT D'AVANCEMENT AU NIVEAU REGIONAL

I- Contexte et justification

Observatoire === Plan Quinquennal



Plan Quinquennal

Résultat immédiat 2 :

Le développement de l'observatoire a permis de mieux cerner les évolutions, les faiblesses et les défis des exploitations familiales et de mieux évaluer l'amélioration des conditions de vie des exploitantes et des exploitants familiaux et l'impact des politiques et programmes de développement nationaux et régionaux.

I- Contexte et justification

Plusieurs facteurs militent pour la nécessité de construire cet observatoire

- ➔ **Prédominance** de EF dans le système agricole de la plupart des pays de Afrique de l'Ouest
- ➔ **Connaissance insuffisance** ou partielle des EF
- ➔ **Préjugés et discours anti EF** et peu de confiance en sa capacité à nourrir les populations de l'Afrique de l'Ouest

Justification

- ➔ Renforcer la crédibilité de l'argumentaire des OP, réseaux d'OP dans leur plaidoyer en faveur de l'EF
- ➔ Aider à améliorer les conditions de la transformation des EF (Plus performantes; Améliorer des conditions de vie pour un bien être des EF ;
- ➔ Contribuer à concrétiser la mise en œuvre de l'ECOWAP en développant une fonction de veille et d'alerte.

Finalité

Améliorer les conditions des EF en assurant le développement de leurs membres, en créant de véritables espaces de développement pour influencer les politiques sectorielles nationales, régionales et internationales dans un sens favorable au développement des EF

II- Objectifs

Produire des connaissances sur les EF

Avoir une fonction de veille et d'alerte sur les politiques nationales, régionales et internationales

Construire des argumentaires solides et formuler des propositions fiables de plaidoyer en faveur de EF

Servir d'outil d'appui conseil au profit des Exploitations Familiales

III- Principes directeurs

1. **Ancrage paysan**: Appui sur les PF et les réseaux régionaux, sur l'existant dans la sous région pour construire le dispositif ;
2. **Progressivité** : partir des enjeux mais aussi des rythmes et capacités des PF ;
3. **Subsidiarité** : tenant compte des niveaux d'articulation (Local, national et régional)
4. **Mutualisation** : Partager les expériences porteuses et les dynamiques menées au sein des pays
5. **Priorisation** : Choix des informations sur lesquelles travailler de manière consensuelle.



Observatoire des exploitations familiales en Afrique de l'Ouest

IV-Articulation avec les observatoires nationaux

Subsidiarité qui tient compte des niveaux d'articulation :
Local, national et régional

PF identifiées assurent la mise en œuvre des activités de l'observatoire au niveau national (Collecte des données sur les OP et les EF par pays)

Le ROPPA appui pour l'accompagnement technique et financier des Plateformes Nationales

Agrégation des données collectées par les plateformes et au niveau régional

→ **Rencontres sur le cadre institutionnel, méthodologique et de recueil de données**

- Rencontre régional sur la définition d'une méthodologie de suivi des EF tenu à Bamako (Mali)
- Rencontre méthodologique sur l'observatoire des EF à Accra (Ghana)
- Atelier technique de validation des outils de collecte des données de l'observatoire EF organisée à Grand Bassam (Côte d'Ivoire).

→ **Outils de collecte de données adoptés**

- Questionnaire sur les organisations paysannes,
- Questionnaire sur les exploitations familiales,
- Guide d'entretien " bilan simplifié ",



Première série de plateformes identifiées pour l'opérationnalisation de l'observatoire des EF

Quitus du CA à Banjul (Gambie) : 1ère série de PF identifiées pour la collectes de données OP et les EF :

- BURKINA,
- BENIN,
- COTE D'IVOIRE,
- GAMBIE,
- GHANA,
- GUINEE,
- MALI,
- NIGER
- ET SENEGAL



V- Etat d'avancement

Une première vague de 04 PF ont bénéficié d'appui pour la mise en œuvre des activités sur l'observatoire au cours de l'année 2013.

Il s'agit de 3 PF ayant un existant en matière de collecte de données sur les EF et 1 PF pour l'apprentissage

- CNCR,
- CPF
- CNOP-M
- PFP-N.



V- Etat d'avancement

4 réunions réalisées dans PF allant de missions de sensibilisation et de lancement de l'observatoire et des réunions techniques sur l'opérationnalisation des observatoires nationaux.

Résultats

- Des comités nationaux mises en place;
- Des feuilles de route pour la mise en œuvre de l'observatoire sont cours exécution dans les PF

Merci pour votre aimable attention

Thank you for your attention



**RESEAU DES ORGANISATIONS PAYSANNES ET DES PRODUCTEURS
AGRICOLES DE L'AFRIQUE DE L'OUEST**

09 BP 884 Ouagadougou 09

Tel (226) 50-36-08-25

Tel/Fax : (226) 50-36-26-13

E-mail: roppa2000@yahoo.fr

Site : www.roppa.info